



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 27 avril 2023

Objet : Question parlementaire n° 7906 du 20 avril 2023 de Madame la Députée Martine Hansen concernant « Recours contre les résultats d'examen au LTPS ».

Monsieur le Ministre,

En date du 20 avril 2023, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique au Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence, mais de celle du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Martine Hansen.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude Meisch